

BUDGET PREVISIONNEL DU PROJETDate : **11 Octobre 2023**

INTITULE DE L'ACTION : Visite du village ST Joseph

DEPENSES (*)		RECETTES	
Location(s) (1)		Autofinancement	450
		Club chemin neuf 8 Euros par personnes X50	400
		Tract et affiches prises en charges par le club	50
Frais de transport (2)		Participation des personnes (4)	1000
Frais Mariot Gamelin + Musée 28X50 Personnes	1400	50 Personnes X 20 Euros Pour le repas	1000
Boissons et alimentation			
Repas au musée 20X50 Personnes	1000		
Achat de fournitures (à détailler) (3)		Autres financements (à préciser)	
Assurance			
Tracts, affiches	50		
Taxes (SACEM)		Aide demandée au PIC	1000
Divers			
Personnel bénévole		Bénévolat	
3 bénévoles X 10h X 10 Euros	300	3 bénévoles X 10h X10 Euros	300
SOUS TOTAL DES DEPENSES ENGAGEES	2750		
Financement d'un autre projet (5)			
TOTAL	2750	TOTAL	2750

(*) **Les dépenses doivent être justifiées par des devis**

(1) Si le local d'une association est utilisé, s'assurer que cette association est protégée pour la fête que vous organisez

(2) Pour les voyages collectifs, les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents)
- être couverts par une assurance

(3) Seul le matériel consommable est pris en compte (petit matériel servant à organiser la fête, papier, colle,...)

(4) Il est indispensable de faire participer financièrement ou matériellement les bénéficiaires du projet, et les usagers doivent nécessairement participer au projet.

(5) Si des bénéfices générés par l'animation sur le quartier sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il faut en indiquer le montant.